

# PETR BRUCHE MOSSIG

## Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 05 Octobre 2023 -

### Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

### Nombre de membres votants :

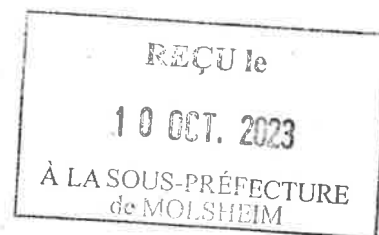
14

☞ *Nombre de membres présents :*

9

☞ *Nombre de membres ayant donné procuration :*

5



Considérant conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales d'une part, que le Comité Syndical ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente, et d'autre part, qu'il est fait exception à cette règle lorsque, convoqué une seconde fois pour délibérer sur le même objet, le nombre des membres présents n'est pas, cette fois encore, supérieur à la moitié. La seconde convocation ou communication des questions à l'ordre du jour rappelle expressément cette disposition.

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 5 octobre à 17 heures 00, en l'absence de quorum lors de sa séance plénière du mercredi 27 septembre de l'an deux mille vingt-trois, le Comité Syndical du PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni une seconde fois en séance plénière, en Salle du Plateau 305, 1 rue Gambrinus, au siège du PETR BRUCHE MOSSIG à MUTZIG.

M. Alain FERRY, Président du PETR Bruche Mossig, étant absent excusé, la présidence de la séance est assurée par M. Daniel ACKER, 1<sup>er</sup> Vice-Président du PETR Bruche Mossig.

### MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

⇒ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG

M. Gilbert ROTH, Maire de DORLISHEIM

Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère Municipale de DORLISHEIM

M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER

Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM

M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG

⇒ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche

M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE

⇒ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble

M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM

M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL

M. Cédric HALTER, Adjoint au Maire de WASSELONNE

### MEMBRES REPRESENTES :

M. Alexandre DENISTY, ayant donné procuration à M. Pierre THIELEN;

M. Alexandre GONCALVES, ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH,

M. Fabien BLAESS, ayant donné procuration à M. Nicolas WINLING,

M. Daniel FISCHER, ayant donné procuration à M. Cédric HALTER,

M. Gérard STROHMENGER, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER,

### ASSISTAIENT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR

M. Grégory HEINRICH, Directeur Adjoint chargé du SCoT

EXCUSES :

M. Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'ALTORF,  
Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère Municipale d'AVOLSHEIM  
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN  
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE  
M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM  
M. Mathieu BLEGER, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM  
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM  
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE  
M. Guy ERNST, Maire de HEILIGENBERG  
M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM  
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM  
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller Municipal de MOLSHEIM  
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM  
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG  
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG  
Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH  
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH  
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS,  
M. Sébastien JACOB, Conseiller Municipal de WOLXHEIM  
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE  
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE  
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOUDAY  
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROQUE  
M. Jean-Louis BATT, Maire de LUTZELHOUSE  
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE  
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER  
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT  
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU  
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS  
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES  
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK  
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT  
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES  
M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER  
M. Pierre Paul ENGER, Maire d'HOHENGOEFT  
M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM  
M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM  
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM  
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT  
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN  
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE  
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN

REÇU le  
10 OCT. 2023  
À LA SOUS-PRÉFECTURE  
de MOLSHEIM

**N° 2023- 232-PETR**

**EXPOSE**

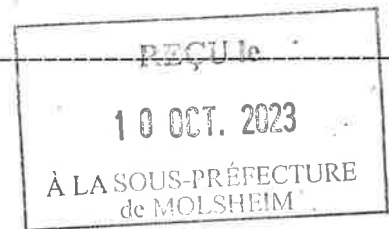
La mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024 permet de définir une règle de fongibilité des crédits pour les sections de fonctionnement et d'investissement. L'assemblée délibérante peut donner la possibilité de procéder à des virements de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Ces dispositions contribuent à améliorer l'efficacité de l'exécution budgétaire et la réactivité opérationnelle.

L'assemblée délibérante est informée, alors, des virements de crédits opérés lors de sa prochaine séance, dans les mêmes conditions que la revue des décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT.

**DECISION**

**LE COMITE SYNDICAL**



Dans le cadre de l'application de l'instruction budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2024,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

VU la délibération du comité syndical du 14 juin 2023 portant adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024 ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président de séance ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**A l'unanimité  
autorise**

Monsieur le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section du budget,

charge

Monsieur le Président de toutes les formalités liées à l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Gilbert ROTH

Le Président de séance,



Daniel ACKER

Transmis au représentant de l'Etat le : 10/10/2023

Publié le : 12/10/2023

REÇU le  
10 OCT. 2023  
À LA SOUS-PRÉFECTURE  
de MOLSHEIM